

Le Réseau de l'entrepri-
se en Afrique de
l'Ouest Mali (REAO-
Mali) a organisé vendredi son
traditionnel dîner qui consacre
également la rentrée annuelle
2011 du Réseau. L'événement
était présidé par le Premier
ministre, Mme Cissé Mariam
Kaïdama Sidibé. Le chef du
gouvernement avait à ses
côtés le ministre de l'Industrie,
des Investissements et du
Commerce, Mme Sangaré
Niamato Ba et son collègue
chargé du Budget auprès du
ministre de l'Economie et des
Finances, Sambou Waqué.
Ont également participé à la
soirée le président du REAO-
Mali, Djibril Baba Tabouré, des
responsables des organisa-
tions consulaires, et patro-
nales, des directeurs de struc-
tures de l'administration
publique, des chefs de mis-
sions diplomatiques ainsi que
les représentants des patre-
naires techniques et finan-
ciers.

Consacrée à l'accompa-
gnement du secteur privé pour
une croissance économique,
la rencontre visait à dégager
des stratégies pour résoudre
la problématique de l'accom-
pagnement du secteur privé
pour la croissance écono-
mique.

Le président du REAO-
Mali a remercié le gouverne-
ment et l'a assuré du soutien
et de la disponibilité du
Réseau, pour pérenniser le
nécessaire dialogue entre le
l'Etat et le secteur privé en
vue d'une véritable croissance
économique durable.

Djibril Baba Tabouré, s'est
par ailleurs réjoui de l'exis-
tence d'un certain nombre d'ini-
tiatives de la part de l'Etat par
rapport au secteur privé. Il
s'agit entre autres de la création du
Comité mixte de suivi des
réformes pour le secteur privé,
de la Loi d'orientation du sec-
teur privé, et de la création de

Les pouvoirs publics ont pris diverses initiatives pour aider le secteur
privé à jouer pleinement son rôle de moteur de la croissance. Mais l'Etat
doit toujours renforcer son accompagnement

L'Agence pour la promotion
des Investissements (API).
En abordant le thème de la
rencontre, a sa voir « Quel
accompagnement du secteur
privé pour une croissance
économique au Mali ? », le
Djibril Baba Tabouré, noté
qu'en réalité, il y a la croissan-
ce dans le pays. Mais le taux
moyen annuel de 5 % n'est
pas suffisant pour impulser un
réel développement et de lut-
ter efficacement contre la pau-
vreté.

ÉCLAIRAGE SUR DES QUESTIONS CLES. Il a souli- gné que les dernières revues

avec le Fonds monétaire inter-
national et de la Banque mon-
diale confirment le succès de
notre pays en matière de sta-
bilité macro-économique et
financière. Cependant, tous
s'accordent sur le constat de
la faiblesse de la croissance
économique et de la faible
diversification de l'économie.
Par exemple pour atteindre
les Objectifs du millénaire
pour le développement, il faut
créer de 120 à 150 000
emplois par an. Ce qui est loin
d'être le cas pour le moment.
Et sur ce plan, le secteur privé
a un rôle capital à jouer.

Il s'agissait à travers les
débat d'apporter des éclair-
rages sur les questions clés
pour toute politique de deve-
loppement économique.
Quelle stratégie adoptée pour
atteindre les 7 % de croissan-
ce annuelle pour compenser
la forte croissance démogra-
phique ou pour atténuer l'im-
pact négatif de la crise ivoi-
lienne sur les entreprises
maliennes ? Voilà entre
autres questions fondamen-
tales qui étaient au cœur des

débats. La rencontre a aussi
revisité le cadre réglementai-
re, c'est-à-dire l'analyse des
réformes entreprises, le finan-
cement du secteur privé, la
concurrence déloyale, ainsi
que l'administration dédiée au
développement du secteur
privé.

Le chef du gouvernement,
Mme Cissé Mariam Kaïdama
Sidibé a sauté cet espace de
dialogue entre les institutions
de financement, les structures
d'appui et d'accompagnement
et les opérateurs écono-
miques, et émis le vœu qu'ils
approfondissent les relations
entre le l'Etat et le secteur
privé. Cela, sur la base d'infor-
mations et d'un dialogue
fécond. Le Premier ministre a
rappelé que depuis plus d'une
décennie, notre pays a opté
pour une économie de marché
qui privilégie le secteur privé
dans le processus de la crois-
sance économique et de
développement durable.

A cet effet, plusieurs
réformes macro-économiques
ont été entreprises pour ins-
taurer les grands équilibres
économiques, sans lesquels
aucune prospérité ne peut
être acquise. Cet engagement
des pouvoirs publics, en assu-
rant la promotion du secteur
privé, permettra sans doute de
surmonter les obstacles, qui
entravent l'investissement. Il
devrait aussi conforter les per-
formances de production, a
souligné le Premier ministre.

UNE SITUATION TRÈS PREOCCUPANTE. Pour Mme

Cissé Mariam Kaïdama
Sidibé, le thème choisi cette
année, interpelle par sa jus-
tesse et sa pertinence, le gou-
vernement et le secteur privé.

S'agissant du cadre régle-
mentaire, elle a souligné que
l'amélioration du climat des
affaires constitue pour le gou-
vernement depuis 2002, un
défi majeur de la politique de
croissance et de développe-
ment. A ce propos, des avan-
cées significatives ont été
enregistrées dans les
domaines de la création d'en-
treprises, de l'obtention de
permis de construire, du trans-
fert de propriété, du commer-
ce extérieur, de la fermeture
d'entreprises et de l'exécution
des contrats. Aussi, les
actions déployées en synergie
entre toutes les composantes
du secteur privé et les départe-
tements ministériels concer-
nés, ont permis au pays de se
classer 153e sur 183 écono-
mies et d'occuper le 9e rang
des pays africains réforma-
teurs dans le rapport de
« Doing Business » 2011 de la
Banque mondiale.

S'agissant du financement
du secteur privé, le gouverne-
ment s'est attelé à la création
d'institutions dédiées exclusi-
vement au financement des
secteurs productifs. On peut
citer notamment le Fonds de
garantie du secteur privé et le
Fonds national d'investisse-
ment qui sont en cours de réa-
lisation avec chacun un capital
de départ de 5 milliards de
Fciâ ainsi que l'amélioration
des modalités de paiement au
Trésor public des prestations
du secteur privé.

A cela s'ajoute d'autres ini-
tiatives : le renforcement du
secteur bancaire et financier,
notamment la microfinance ;
l'opérationnalisation du
Programme d'appui au sec-
teur privé ; le soutien au Projet
d'appui aux commerçants

détailants, en mettant à leur
disposition 5 milliards de Fciâ,
dont plus de la moitié a été
déjà décaissée par le Trésor
public. L'Etat a aussi créé
l'Agence pour la promotion
des exportations (APEX).
Cependant, a noté Mme
Cissé Mariam Kaïdama Cissé,
force est de reconnaître que
les seuls investissements
publics, aussi importants
soient-ils, ne suffisent pas
pour assurer le décollage de
notre économie. Même s'ils
ont permis d'assurer à l'éco-
nomie, durant cinq ans, le
taux de croissance le plus
élevé de l'espace JEMOA
(Union économique et moné-
taire ouest-africaine). De l'avis
du chef du gouvernement, un
engagement soutenu du sec-
teur privé et un véritable tissu
industriel structurant sont
indispensables pour soutenir
la croissance économique.

En ce qui concerne la
concurrence déloyale, le chef
du gouvernement a jugé la
situation très préoccupante.
Dans ce registre, le gouverne-
ment met l'accent sur l'effica-
cité des services des douanes
et des impôts, et de la direc-
tion nationale du Commerce
et de la Concurrence. Cette
dernière structure a été
restructurée dans le but de
mettre un accent particulier
sur le suivi du marché.

Le Premier ministre a sou-
ligne que le développement
du secteur privé ne peut être
l'affaire du seul secteur privé.
L'Etat est aussi fortement
concerné. C'est pour cette
raison que le gouvernement
s'attèle dans le cadre du
renouveau de l'action
publique, à renforcer les capa-
cités et à moderniser le fonc-
tionnement de l'Adminis-
tration, et poursuivre
vigoureusement la lutte contre
la corruption.

M. A. TRAORÉ